

4.

Je vous salue + Marie Mere de Dieu qui avec  
Ester conceue sans pecher original

Je reçois elles Rdes tres chery et tres Agnees Mres  
Les cheres Vostres Du 15 de Janvier Au retour d'une  
furieuse atteinte d'apoplexie ou ie puy vous dire que  
iay Ete morte quelque temps mais NS ma encore  
renuoyer sur la terre pour ses adorables Volontez, Il  
aura demain Enig Sepmaine que ie Bombay  
dans cet accident qui affligea la Communauté  
a ietter des Crys que lon Entendoit hors de la Mai-  
son. Tout ce que lon pû faire fut de me donner  
Extremes onction bien En haste, Jay en de la  
peine de n reueoir ie ne descend pas Encore de ma  
chambre, mais ayant receu les cheres Vostres ie nay  
gû mes pecher de vous y faire un mot de response  
Vous voyant en douleur de ce que Sa Maieste' vous fait faire  
Ces propositions qui vous donne lieu de penser quelle na  
pas pour vous toutes les Bontez qui ont parra dans  
Les tesmoignages quelle vous en a rendu. Lors quelle  
vous a honore de sa presence. il ne faut point mes  
tres cheres Enfans vous rebutter. Vous connoissez le bon  
Coeur de la Reine assure vous quelle fera son possible  
pour vous bien Establi. Conser vous en sa Bonté  
tout ce que ie desire est la Conseruation du Roy et de  
La Reine avec cela tout le reste ira bien. Je nay  
regarder en ceste Establisement que la gloire de NS  
il la voulu et ie me suis soumise a ses adorables  
Volontez, Mais tres cheres et mes plus cheres Enfans  
Soyez certains quil pourra a tout et donnera a la

Reine des sentimens plus aduantageux pour vous.  
Il est croiable quelle ne vous apas a peller pour vous  
laisser perir Elle est trop pieuse et a trop d'amour  
pour le tres St sacrement, que sil Arriuoit que vous  
Ne fusiez point Establies solidement Nous aurions re-  
cours a ceux qui ne vous laisseroient point miserable  
Ns ma retirés des portes de la mort pour vous  
assurer quil ne vous abandonnera pas et que vous  
ayant Enuoyé En Pologne pour la pure gloire il vous  
y soutiendra, Jen suis sy assuree que ie prends vous  
en donner vn peu de Consolation dans vostre douleur  
representer humblement a la Reine. L'Impuissance ou  
vous estes de receuoir Les offres que la Maiesbé vous  
a fait faire, <sup>et</sup> que cet <sup>vn Examen et regret</sup> ~~de~~ deuil de vous  
voir Obligées de luy donner le deplaisir de ne pouuoir  
ce soumettre en cette occasion a ses Volontés. Sy iay  
donné Les mains a vne fondation sy Modique.  
Madame la Marquise me disant que lon vivoit pour  
rien a Varsoie, Je Cray qu'une fondation Royale  
iuroit toujours au dela du pur Necessaire. En Egard  
a mil Inconueniens qui Oblige a faire des depences  
ou lon ne la sostenoit pas, La Reine sy bonne et  
sy iudicieuse quelle ne vous fera iamais des propositions  
qui ne soient auantageuse ainsi que ie lay souspois  
attendu de sa Royale Bonté, Virez tres cheres Enfans  
dans cette Esperance remettant tout vostre Confiance

En N.S. et Salut de Mere -

Je vous prie me mander quelle somme de deniers, il  
faudroit pour vous établir pour faire un fond raisonnable  
soub ce que ie vous souhaite cest une maison en propre  
suffisante pour vous loger commodement, prendre Cou-  
rage Vous souffrir, mais N.S. conduira tout en sa  
Benediction, J'avois dessein de vous Envoyer au <sup>mois</sup> ~~Mois~~  
de May deux ou 3. belles voix et une Organiste  
j'attendray les ordres que vous recevrez de sa Mainste  
Et sy par malheur Vous estiez obligés de ~~me~~ revenir  
Ne vous en affligez L'affection sy tendre que toute la  
communauté sentiroit une grande ioye de vous revoir, Vous  
sçavez que les uns vous ayme bien tendrement, Mais  
Mes cheres Enfans Sachez de soubtenir l'œuvre de Dieu Ne  
manquer a rien de vostre costé et N.S. fera le reste, ie  
puis Vous en assurer et que ie suis toute a vous  
avec une tendresse et fidelité qui ne se peut exprimer  
Si. est. du s. Sacrement p. Indigne  
A Paris le douzieme du mois de fevrier 1688 -

Loué et adoré soit a jamais le s. St.  
St. Auguste et mes quefable sacrement  
de l'ame

12<sup>th</sup> Janvier 1688

